

Renouvellement de la demande d'agrément pour le recrutement de 30 volontaires en service civique – Année universitaire 2017-2018

Conseil d'administration du 3 avril 2017 Délibération 2017/04/CA-031

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ; Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ; Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 28 mars 2017 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers décident de solliciter le renouvellement de l'agrément de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier auprès de l'agence de services civiques pour le recrutement de 30 Volontaires de Services Civiques pour l'année universitaire 2017-2018.

Toulouse, le 3 avril 2017 Le Président,

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35

Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 24 Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1 Ne prennent pas part au vote : 0